

Quel portrait de la région Sud et quelles perspectives d'avenir ?

Horizons Sud a été conçu et réalisé par la région Sud et les agences d'urbanisme (Agam, Aupa, Audat et Aurav) pour favoriser l'appropriation collective des grands constats concernant le territoire régional. Sa lecture permettra de mieux appréhender les enjeux et la stratégie régionale de développement à moyen et long terme portée par le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET).

Les principaux enseignements de l'étude :

La place de la région Sud dans son environnement national et international

- La région dans un nouveau contexte territorial

Les lois relatives à la délimitation des régions et à la réorganisation de leurs compétences ont affecté la situation de la région Sud. En 2014, la France comptait 22 régions et 15 métropoles. Aujourd'hui elle ne compte plus que 13 régions et le nombre de métropoles est passé à 22. Le territoire de la région demeure inchangé mais compte désormais trois métropoles.

- La comparaison des 20 principaux territoires intercommunaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur avec les territoires comparables des régions voisines (baromètre des territoires)

Le baromètre des territoires est un outil d'observation qui porte sur les 100 principaux territoires intercommunaux situés dans le Grand Sud (Régions Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Corse et Provence-Alpes-Côte d'Azur). Il permet de comparer entre eux les différents types de territoires à partir d'indicateurs de vitalité et de fragilité. Par exemple, le comparatif concernant les dix métropoles montre que les trois métropoles régionales sont moins performantes.

- L'approche arc méditerranéen

Une double approche est évoquée dans le document, la première dans le cadre européen, la seconde au plan national. Le baromètre des territoires montre que l'arc méditerranéen français est aujourd'hui moins attractif et plus fragile qu'il y a quelques décennies. En termes de dynamiques, il est dorénavant dépassé par l'arc atlantique de la Bretagne au Pays Basque.

Des atouts indéniables avec des fragilités régionales

- De nombreux atouts hérités de l'histoire et de la géographie

Le territoire dispose d'atouts considérables liés à sa géographie (climat, présence mer et montagne, diversité paysagère) et à son histoire millénaire (patrimoine culturel, urbain et architectural). Un tel héritage appelle à la responsabilité.

- Des menaces sur l'environnement

Si le patrimoine naturel est exceptionnel, les menaces sur l'environnement liées aux activités humaines sont nombreuses. Les grands équilibres naturels ont été modifiés par l'étalement urbain, des menaces pèsent sur les ressources et les continuités écologiques. La vulnérabilité des espaces naturels est aujourd'hui aggravée par le changement climatique. Enfin, le territoire doit relever un défi de taille : celui de réduire le niveau de pollution atmosphérique surtout dans sa conurbation littorale.

- Une attractivité qui s'effrite et un vieillissement de la population

Championne de la croissance dans les années 60 à 80, la région est progressivement rentrée dans le rang au cours des décennies 90 à 2000. La tendance la plus récente (2010-15) montre que c'est aujourd'hui la région la moins attractive du Grand Sud. Le solde migratoire ne représente plus que 20% de la croissance alors que pendant quatre décennies il comptait pour plus de 70%. Aussi, le vieillissement de la population, qui est une

tendance démographique lourde qui concerne tout le territoire national, a une ampleur prononcée en Provence-Alpes-Côte d'Azur qui la positionne au 3^{ème} rang après la Corse et la Nouvelle aquitaine.

La mise en évidence de certains paradoxes et contrastes

- La dynamique économique

La région présente le paradoxe d'être une des régions les plus performantes en termes de créations d'emplois, tout en étant une des régions les plus touchées par le chômage. Ainsi, au cours de la période 2010-15, elle se classe au troisième rang pour la dynamique de l'emploi.

- La qualité de la vie

La qualité de la vie apparait globalement altérée et pose la question de savoir si le moteur de l'attractivité résidentielle s'est enrayé. L'étude mentionne de fortes inégalités sociales et des disparités territoriales qui s'accroissent. Plus que le cadre de vie, ce sont les conditions de vie qui interpellent notamment les difficultés d'accès à l'emploi et au logement.

- Fait métropolitain : spécificités et paradoxes

La région Sud est la région la plus métropolisée après l'Ile-de-France. Le poids économique et démographique des métropoles est proche de 60% en Provence-Alpes-Côte d'Azur devant largement Auvergne-Rhône-Alpes qui se classe au 3^{ème} rang bien qu'elle dispose de quatre métropoles qui ne représentent toutefois qu'un tiers du poids démographique et économique.

Les dynamiques à l'œuvre et à impulser pour améliorer le fonctionnement du territoire

- Quatre espaces distincts pour prendre en compte la diversité du territoire

Le fonctionnement en réseau des aires urbaines révèle l'existence de quatre espaces infrarégionaux : l'espace alpin, azuréen, provençal et rhodanien. Chacun de ses espaces est porteur de dynamiques particulières.

- La mobilité, élément clé pour un bon fonctionnement du territoire

La mobilité suscite des enjeux importants à trois échelles : externe, régionale et locale. Elle constitue avec le développement économique et l'habitat, le socle du développement local. Si la région est bien connectée au reste du monde, elle connaît des difficultés liées à l'usage important de la voiture dans le cadre des déplacements quotidiens.

- Un développement économique alliant traditions et innovation s'appuyant sur les métropoles

La principale caractéristique de l'économie régionale tient à l'importance de son économie présentielle. Si la sphère productive y est moins importante, elle a mieux résisté à la désindustrialisation et surtout elle a su s'inscrire dans la dynamique de ré-industrialisation dans les secteurs les plus performants et innovants de l'industrie.

- Des projets communs de développement d'une cinquantaine de territoires intercommunaux répondant au leitmotiv « l'unité dans la diversité et la solidarité »

La région compte 52 intercommunalités : 3 métropoles, 20 communautés d'agglomération et 29 communautés de communes. Ces territoires sont porteurs de projets communs de développement au sein de périmètres de solidarité. La région fait le pari d'un aménagement raisonné, concerté et équilibré de ses territoires, gage de son attractivité à long terme.